

De quel bois se chauffera-t-on ?



Certains professionnels du bois évoquent un véritable «vent de panique».

| pixabay

Pénurie

La crise énergétique qui menace est à l'origine d'une ruée sans précédent. Bon nombre de triages forestiers et de communes ne peuvent plus répondre à la demande des particuliers.

| Rémy Brouzou

À chaque crise sa ruée. On se souvient que la pandémie avait vidé les rayons de papier toilette. Face à un contexte énergétique tendu, c'est le bois de feu qui devient une ressource rare. Si en cette fin d'été, certains grands fournisseurs privés ont fait savoir qu'ils ne prenaient plus de commandes, de nombreux triages forestiers et communes pourvoyeuses de combustible ont aussi annoncé être en rupture de stock.

«Cette année, nous faisons face à une demande massive», indique Laura Ferilli, municipale de Blonay - Saint-Légier en charge des forêts. «Le problème, c'est que les clients habituels ont pris des quantités plus importantes que les autres années.» Résultat: les 900 stères - ou mètres cubes - mis à disposition pour 2022 sont déjà réservés. «Certaines personnes qui passaient leur commande en septembre ou en octobre sont fâchées. Elles auraient voulu qu'on limite la quantité à un demi-stère par ménage.»

Selon l'élue, la situation était difficilement prévisible. «Des acheteurs ont fait leur réservation en février pour être livrés cet automne. Il y a un tel décalage qu'on n'a pas vu venir.» Si elle dit «regretter cet état de fait», Laura Ferilli tient aussi à dédramatiser:

“

Depuis début juillet, les gens nous harcèlent. Certaines personnes croient qu'on produit du bois sec en deux jours, alors que cela prend un à deux ans”

François Rouiller
Responsable du Triage forestier du Haut-Lac

«Cela ne relève pas de la survie des gens.»

Pas en deux jours

Le constat est le même au Triage forestier du Haut-Lac, situé à Colombey-Muraz. Son responsable n'hésite pas à parler d'un «vent de panique». «Beaucoup craignent qu'il n'y ait pas assez de gaz cet hiver, alors ils misent sur des systèmes d'appoint comme leur cheminée», constate François Rouiller, dont le téléphone sonne sans arrêt. «Depuis début juillet, les gens nous harcèlent. Certaines personnes croient qu'on produit du bois sec en deux jours, alors que cela prend un à deux ans.»

La structure du Chablais valaisan écoule annuellement quelque 600 stères. Ce volume sera-t-il revu à la hausse l'an prochain? «Pas vraiment. D'une part, nous n'avons pas assez de place, et puis la marge sur ce produit n'est pas suffisamment intéressante», répond son chef, qui évoque des zones de coupes souvent difficiles d'accès.

Plaquettes en stock

Si les poêles et fourneaux de certains particuliers devront se passer de bûches locales cet hiver, qu'en est-il des centrales de chauffage à distance? À Vevey, celle de Gilamont, qui alimente chaque année l'équivalent de 600 ménages, n'a visiblement pas trop de souci à se faire. «Les volumes de plaquettes forestières (ndlr: broyats de bois) n'ont pratiquement pas changé par rapport à l'an dernier», note Pascal Molliat, municipal veveysan en charge de l'énergie.

Un combustible assuré donc, mais dont le prix devrait légèrement augmenter. «Au vu des prix de l'énergie, le déchetage et le transport des plaquettes coûteront probablement quelques pourcents plus cher.» La hausse est selon lui moins importante que celle qui touche les pellets, dont le processus de transformation est davantage énergivore.

Ancienne laiterie en danger

Patrimoine

La démolition de l'ancienne laiterie de Fenil, aux Monts-de-Corsier, a été mise à l'enquête début septembre par le groupe Merck, propriétaire. Des habitants montent au créneau.



Le bâtiment des Monts-de-Corsier date de 1901.

| N. Rapin

| Noriane Rapin |

Devant les énormes immeubles flambants neufs estamillés Merck, un étroit bâtiment au crépi mité se dresse au bord de la route. Vieille dame centenaire au milieu des buildings, la laiterie de Fenil est appelée à disparaître. La multinationale allemande, qui possède le terrain, a mis à l'enquête sa démolition début septembre.

Un scandale aux yeux de François Rittmeyer, conseiller communal Vert et corsieran de longue date. «Ce n'est pas à un privé de décider de l'avenir d'un objet patrimonial! La démarche de Merck me surprend. Des discussions sont encore attendues à la séance du Conseil communal fin de septembre.»

En juin dernier, il a en effet déposé un postulat au Conseil communal pour enjoindre la Municipalité à sauvegarder la bâtisse historique. En attendant les

débats autour de la réponse de l'Exécutif, il a lancé un large appel aux oppositions avec un petit groupe d'habitants.

Partie d'un ensemble

La bâtisse est recensée en note 4 par le Canton. «Elle fait partie d'un ensemble, c'est pour cela qu'on lui a donné cette note, explique Anne-Lise Knopf, présidente de Pro Riviera. Ces laiteries constituent un témoignage du passé industriel et agricole de la région.» Pour cette raison, l'association Pro Riviera fera aussi opposition à la destruction de ce bien.

Aujourd'hui, la laiterie est utilisée comme local de répétition. «Les musiciens ont demandé à Merck de pouvoir y rester, rapporte François Rittmeyer. Mais Merck ne veut ni la louer, ni la vendre.» Selon lui, l'entreprise pharmaceutique n'a pas prévu de nouvelles constructions à l'emplacement de la laiterie. Interpellé à ce sujet, le groupe Merck n'a pas donné suite à nos sollicitations.

«Pas de projet probant»

Son statut d'objet «d'intérêt local» implique que la protection de la laiterie relève de la compétence communale. Dans sa réponse au postulat, la Municipalité indique ne pas vouloir s'opposer à la disparition de la laiterie. Elle se réfère à de précédentes discussions avec Merck à ce sujet. Au moment de mettre à l'enquête les nouveaux bâtiments du même terrain en 2019, la multinationale avait pris des engagements pour trouver une affectation à la bâtisse.

Selon la Municipalité, architectes et ingénieurs se sont penchés sur la question, sans trouver de solution; Pro Riviera et Pro Helvetia, qui avaient déjà fait part de leur opposition à la disparition de la construction historique, n'ont pas pu proposer de «projet probant et concret». En outre, les édiles évoquent deux possibles mesures compensatoires à la démolition de la laiterie... Sans préciser lesquelles.

Pub

OG Cabinet d'Expertises Arts Anciens **MILLON** Depuis 1928
Maison de ventes aux enchères

**EXPERTISES
GRACIEUSES
ET CONFIDENTIELLES**

25 experts à votre disposition

TABLEAUX ANCIENS, MODERNES, CONTEMPORAINS
DESSINS 1500-1900 • GRAVURES • LIVRES & MANUSCRITS
ART DÉCO • ART NOUVEAU • DESIGN • ARCHÉOLOGIE
ARTS D'ORIENT • ARTS D'ASIE • JOAILLERIE • HORLOGERIE
ARGENTERIE • VINS • PHILATÉLIE • ŒUVRES D'ART ET COLLECTION...



MAI TRUNG THU
(1906-1980)

Adjudgé 160'000€

Contact : aanciens@gmail.com - T.079 647 10 66
Montalchez - Suisse www.artsanciens.com